



**24/25  
JUN  
2023**

# **CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT ATHLÉTISME SUR PISTE**

Complexe sportif Auguste Delaune  
Rue Henri Édouard - 91220 BRETIGNY SUR ORGE



*#NousLeSportPopulaire*



@FSGTsportpopulaire

@FSGTofficial

**Le comité "sud-francilien" de la FSGT... terre d'accueil du Championnat de France FSGT d'athlétisme sur piste les 24 & 25 juin 2023...**

**Les athlètes de la FSGT seront accueillis les 24/25 juin prochain à BRÉTIGNY SUR ORGE dans l'Essonne pour prendre part au Championnat de France FSGT d'athlétisme sur piste ouvert aux catégories de Minimes à Vétérans. Ce sera également l'occasion de participer pour les clubs et athlètes présents et de concourir pour un "critérium par équipes" prenant en compte 6 épreuves : longueur, hauteur, poids, javelot, 100m, 800m. Les équipes devront être composées soit par 4 athlètes femmes, soit par 4 athlètes hommes minimum (le nombre maximum d'épreuves pris en compte pour un même athlète dans le cadre du challenge est de 2).**

Ce sera un week-end de l'athlétisme travailliste très dense aussi bien pour les athlètes que pour les nombreux officiels bénévoles avec une participation que nous espérons nombreuse.

**D'avance, un grand merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui vont œuvrer à l'accueil et l'organisation de cette compétition. Nous connaissons la force, la compétence, le sérieux, la capacité de mobilisation du CS Brétigny à accueillir les rencontres sportives départementales, régionales et fédérales de la FSGT. Christophe PELTAN, Président du CSBA, a tout mis en œuvre pour faire de cette épreuve une réussite. Nous associons bien évidemment à ces remerciements la Municipalité de Brétigny-sur-Orge, à Monsieur le Maire, à tous les élus, à tous les services impliqués, qui sont bien évidemment un soutien important et incontournable.**

Brétigny va, une nouvelle fois, faire vivre les valeurs de la FSGT avec une pensée particulière à notre ami Pascal Roncin qui, nous l'espérons, viendra saluer athlètes, officiels, bénévoles de notre Fédération.

Beau et bon week-end dans cette ville et ce département de l'Essonne où se côtoient urbanisation et ruralité de l'Île de France.

Donnez le meilleur de vous-même, quelles que soient les performances, les objectifs, les rôles et tâches de chacun ! Régalez-vous ! Prenez du plaisir à vous retrouver !

Chantal SCHNEIDER BESSON,  
Coprésidente du Comité Essonne - Seine & Marne sud de la FSGT.



## **CLUB SPORTIF BRETIGNY**

**Athlétisme**  
**Marche Nordique**  
**Sport-Maternelle**  
**Sport Adapté**



Le CS BRETIGNY ATHLETISME est particulièrement heureux et fier d'accueillir le Championnats de France FSGT d'Athlétisme sur Piste 2023.

Depuis la création du Club Omnisport de Brétigny en 1903 et de la section Athlétisme en 1979, le club s'est construit sur les valeurs de partage, de vivre ensemble au travers de la pratique sportive populaire, pour toutes et tous.

De 1979 à aujourd'hui, les dirigeant.es et bénévoles de notre club se sont pleinement impliqués dans la vie et l'évolution de la FSGT au niveau départemental, régional et national. Les adhérents de nos sections « Sport-Maternelle » - « Enfants » - « Athlétisme » - « Sport Adapté » et depuis quelques années « Marche Nordique » sont toutes et tous licenciés à la FSGT et permet à tous les athlètes de participer à des entraînements en commun et à des épreuves partagées.

Nous remercions la CFAA de nous avoir attribué cette compétition qui nous permet de montrer la vitalité de notre club et de vous faire profiter le temps d'un week-end de nos installations.

Nous vous souhaitons la bienvenue à Brétigny sur Orge et le CSB ATHLÉTISME mettra tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Place au sport, aux performances et bonne compétition à toutes et tous.

Christophe PELTAN  
Président du CS BRETIGNY ATHLETISME

## I. Hébergements à Brétigny et alentours

**B&B HOTEL à BRÉTIGNY SUR ORGE** : à 7 min du stade en voiture

Chemin des Champcueils, 91220 Brétigny sur Orge, 08 92 78 80 22

**B&B HOTEL 2\* à SAINT-MICHEL SUR ORGE** : à 7 min du stade en voiture

116 rue des Tiphoinés, 91240 Saint Michel sur Orge, 08 92 70 75 56

**B&B HOTEL 2\* MONTLHERY** : à 11 min du stade en voiture

3 Allée François Cevert, 91310 Linas, 08 92 78 80 63

**CONFORT HOTEL LINAS MONTLHERY** : à 11 min du stade en voiture

10 avenue Ettore Bugatti, 91310 Linas, 01 69 80 69 38

**HOTEL PREMIERE CLASSE LA VILLE DU BOIS** : à 14 min du stade en voiture

Allée Saint-Fiacre, 91620 La ville-du-Bois, 01 69 63 78 99

**HOTEL PREMIERE CLASSE FLEURY MEROGIS** : à 8 min du stade en voiture

Lotissement la Greffière, 91700 Fleury-Mérogis, 01 69 46 14 85

**HOTEL IBIS 3\* EVRY** : à 12 min du stade en voiture

1 avenue du lac, Rue du Bois Briard, 91000 Evry-Courcouronnes, 01 60 77 74 75

**NOVOTEL 4\* EVRY** : à 12 min du stade en voiture

Lac de Courcouronnes, 3 rue de la Mare Neuve, 91080 Courcouronnes, 01 69 36 85 00

**HOTEL CAMPANILE 3\* EVRY OUEST** : à 13 min du stade en voiture

22 avenue Paul Maintenant, 91100 Corbeil-Essonnes, 01 60 89 41 45

## II. Moyen d'accès au stade et informations pratiques



**En transport en commun :** la gare RER de BRÉTIGNY se situe à 15 min à pied du stade

- Depuis la province :** Gare de MASSY TGV puis RER C direction VERSAILLES CHÂTEAU puis changement à SAVIGNY RER C direction SAINT-MARTIN D'ETAMPES ou DOURDAN
- Depuis PARIS :** prendre le RER C direction SAINT-MARTIN D'ETAMPES ou DOURDAN

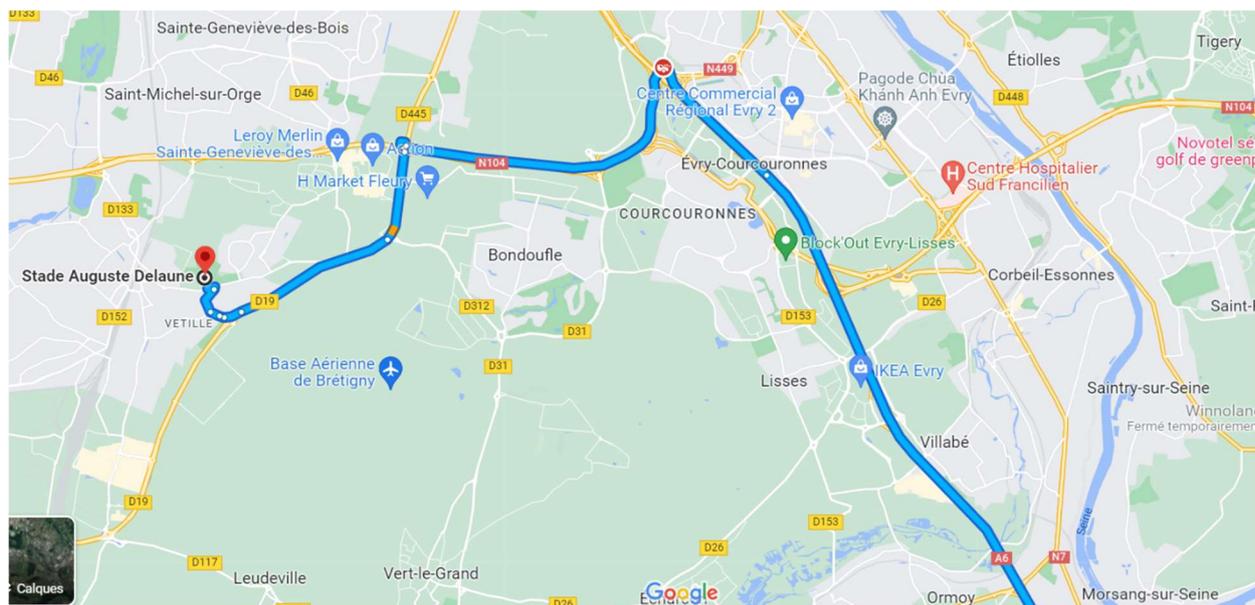
**En voiture :**

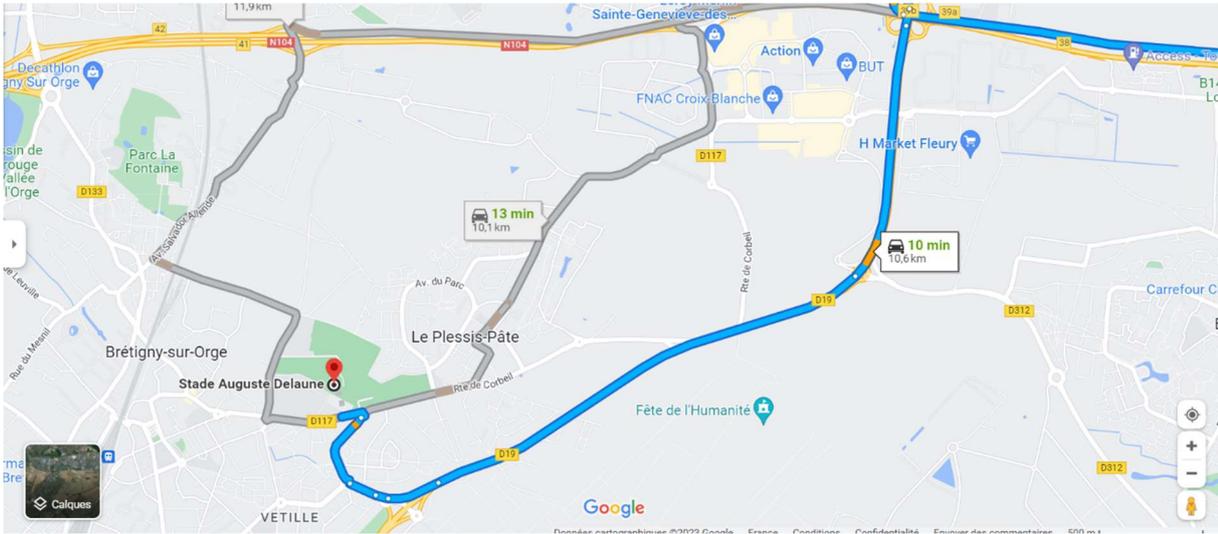


- Par A10 :** Sortie N104 en direction de A6/A4/Metz/Nancy/Evry/Linas/Monthéry/Arpajon + sur N104, prendre la sortie 42 vers Saint-Michel-Centre/Brétigny-Centre/Longpont-sur-Orge
- Par A6 :** Sortie N104 en direction de Bordeaux/A10/Nantes/A13/Rouen/Versailles + sur N104 prendre la sortie 39b vers Le Plessis Pâté/Brétigny-Centre/Brétigny zone Industrielle + rejoindre la D445 et sortir à Brétigny Centre

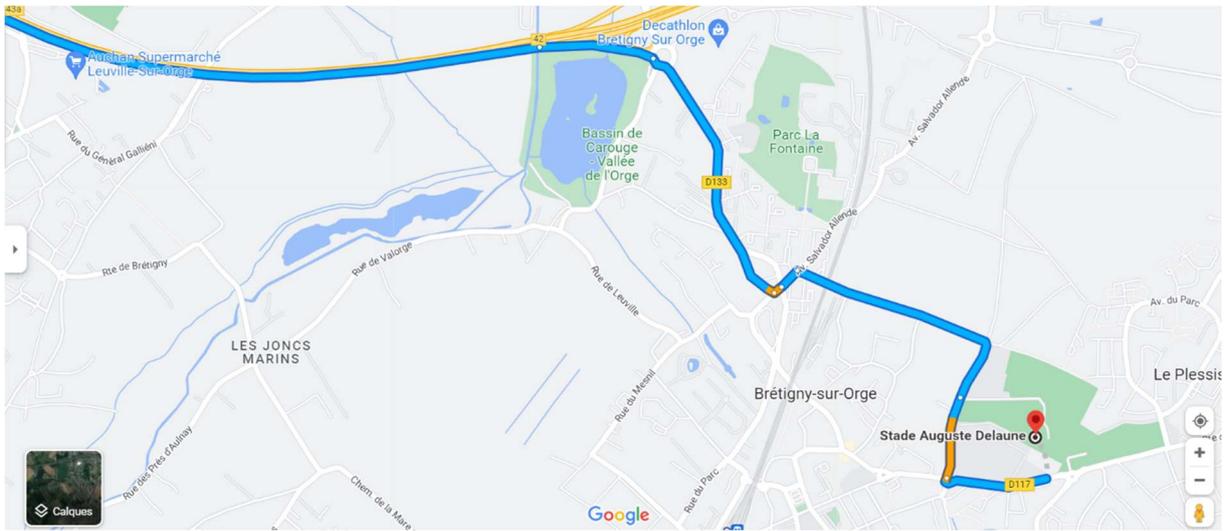
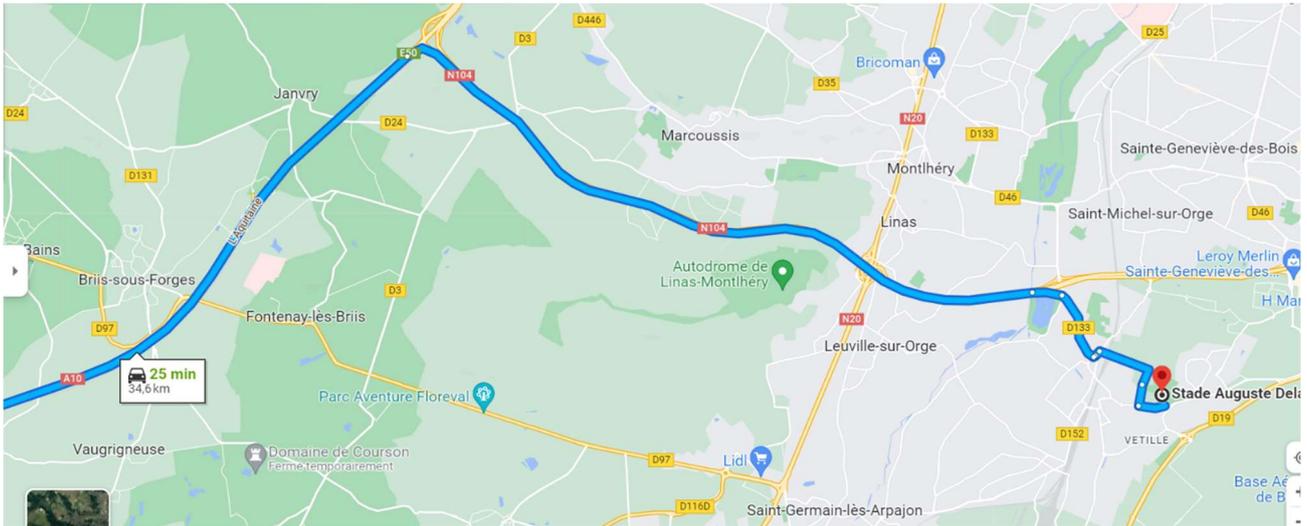
**Plan d'accès sur BRÉTIGNY :**

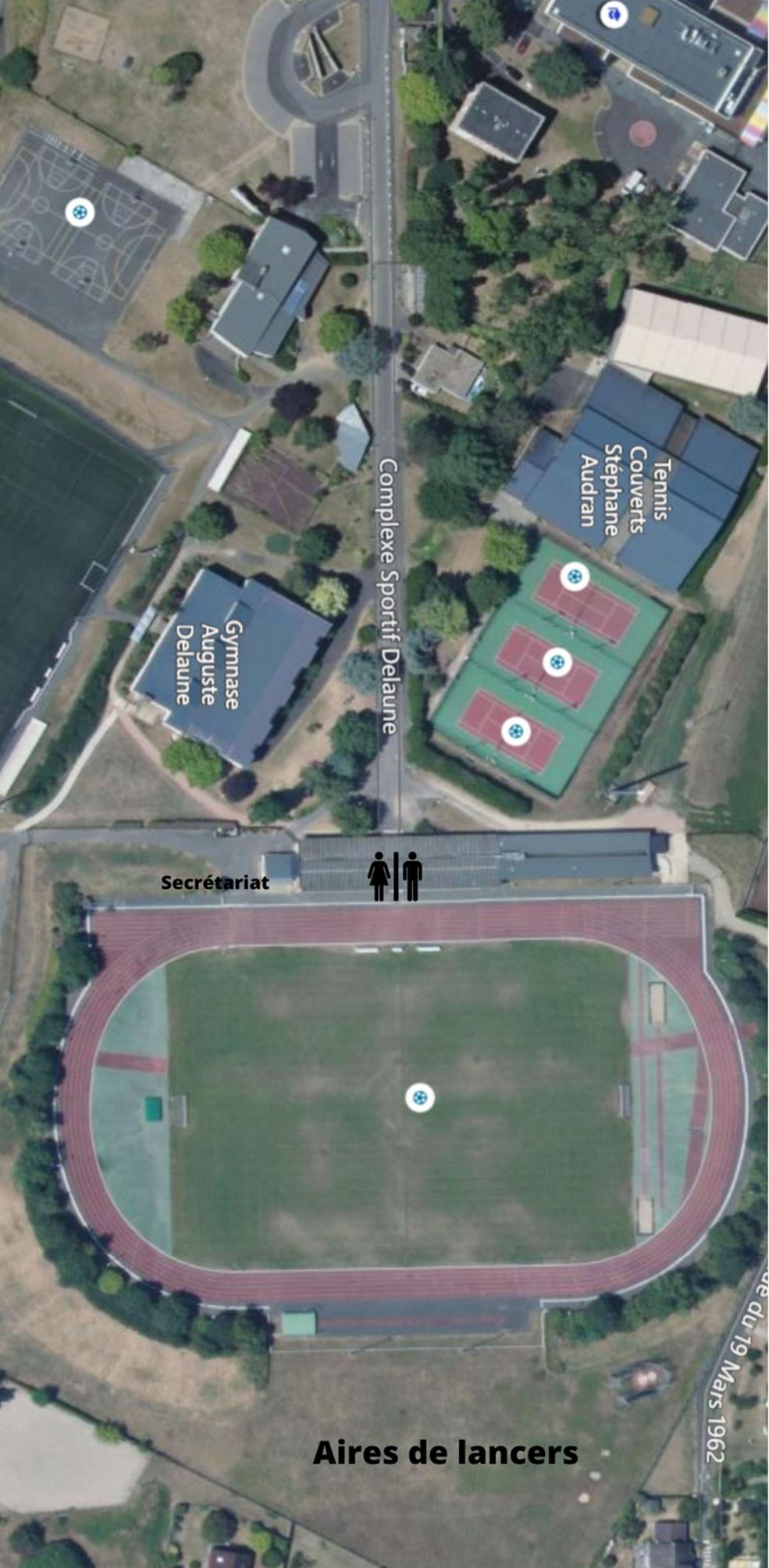
- Depuis l'A6 :





- Depuis l'A10 :





Secrétariat



Gymnase  
Auguste  
Delaune

Tennis  
Couverts  
Stéphane  
Audran

Complexe Sportif Delaune

Aires de lancers

du 19 Mars 1962

**Sécurité sur le stade** : la croix rouge sera présente sur le stade tout le long de la compétition.

**PARKING** : information à venir

**Vestiaires** : des vestiaires seront à disposition des athlètes.

### III. Restauration

**SUR PLACE** : Buvette sur le stade (sandwichs, frites, crêpes, boissons, thé et café) + repas des jurys

**RESTAURANTS SUR BRÉTIGNY :**

- *Site les Promenades de Brétigny* à 5 min en voiture du stade (Brasserie Au Bureau, Basilic Thai, Holly's Diner, IT Trattoria, Jardin Royal buffet à volonté, les 3 brasseurs, Poivre rouge)
- *Centre commercial Maison Neuve* à 5min en voiture du stade (Flunch, Pizza del Arte, Buffalo Grill, Léon de Bruxelles)
- Courtepaille à 8 min du stade en voiture : 1 chemin des Champcueils à Brétigny
- Restaurant Solmar, spécialités portugaises à 5 min du stade en voiture : 6 avenue des Marronniers, 91220 Brétigny sur Orge

**Pour les restaurants à Brétigny pensez à réserver !!**

### IV. Réglementation

#### 1. Informations générales

**Pour toutes les épreuves, une date limite d'inscription est indiquée sur la plaquette correspondant au championnat. Passée celle-ci, aucun engagement ne sera accepté.**

Il est de la **responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom-catégorie-club) **AVANT** le démarrage de la compétition, de la course, du concours.

Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon et marche sur route, trail, etc.) nécessitent le **port d'un dossard de catégorie à épingle dans le dos** : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier **AVANT** le démarrage de la compétition la catégorie et **obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification.**

**Pour chaque épreuve fédérale, les clubs doivent fournir un minimum d'officiels tenant compte du nombre d'athlètes engagés :**

- en-dessous de 3 athlètes engagés = pas d'obligation de fournir un jury
- de 3 à 10 athlètes engagés = 1 jury minimum
- plus de 10 athlètes engagés = un quota de 1 jury pour 10 athlètes minimum

**Si un club ne fournit pas d'officiel** et pour ne pas pénaliser les athlètes, ils pourront participer mais ne seront pas classé-e-s (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Un athlète peut tenir un poste de jury. Des formations officielles sont mises en place dans certaines régions.

Les officiels se réservent **le droit de refuser à un-e athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (d'ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.)

**Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre**, une procédure d'appel est mise en place. **Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition.**

**Elle doit être remplie par un responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée** au secrétariat de l'épreuve.

**Un jury d'appel** composé de membres de la commission fédérale désignés avant la compétition se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.

Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.

**Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.**

## 2. Catégories d'âges

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2008 et 2009
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2006 et 2007
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 2004 et 2005
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1994 et 2003
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1984 et 1993
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1979 et 1983
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1974 et 1978
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1969 et 1973
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1964 et 1968
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s entre 1959 et 1963
VÉTÉRANS 6	V6	M ou F	né(e)s entre 1954 et 1958
VÉTÉRANS 7	V7	M ou F	né(e)s entre 1949 et 1953
VÉTÉRANS 8	V8	M ou F	né(e)s en 1948 & avant

## 3. Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "**F.S.G.T. - Athlétisme - Présentation ACIPAPS**" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique

de l'athlétisme en compétition". **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence.**

- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités indiquées dans la présente plaquette d'information.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA.** Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- **Les frais d'engagements** (y compris pour les repêchages) **doivent être réglés avant le championnat (sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés).**
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions **avec le maillot ou survêtement du club** pour lequel ils sont engagés.

#### **4. Critère et demande de qualification**

**La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de **pratiquants réguliers** appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- **Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.**
- **dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A et les athlètes concernés doivent être obligatoirement licencié(e) à la FSGT depuis 2 mois minimum**

<b>PISTE</b>	<b>Minimes à Seniors 1</b>	Championnats départemental et régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT <b>du calendrier de la saison de piste en cours.</b>
	<b>Seniors 2 à Vétérans</b>	4 compétitions officielles FSGT <b>de la saison en cours</b> en tant qu'athlète ou jury.

**(\*) Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit OBLIGATOIREMENT avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste)**

## **5. Challenge par équipe**

### Informations générales :

La CFAA souhaite relancer une épreuve par équipe.

Pour ce faire, afin de ne pas multiplier le nombre de compétition, il a été décidé d'implanter un challenge par équipe sur une épreuve déjà existante.

Il s'agit actuellement d'une expérimentation, lancée sous la forme d'un critérium. Le cas échéant, celle-ci pourrait évoluer vers un championnat fédéral.

Le prix d'engagement d'une équipe est de 4 €.

### Règlementation :

Les épreuves retenues seront au nombre de 6 : longueur, hauteur, poids, javelot, 100m, 800m.

Les équipes devront être composées soit par 4 athlètes femmes, soit par 4 athlètes hommes minimum. Les équipes pourront comprendre des minimes, mais, pour rappel, ils ne sont pas autorisés à faire le 800m.

Le nombre maximal d'épreuves pris en compte par un même athlète dans le cadre du challenge est de 2.

Pour les épreuves de lancer, les participants concourent avec les engins de leur catégorie.

**L'équipe devra être engagée à l'avance (lors des inscriptions) et la composition exacte doit être déposée au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition.**

### Classement/Protocole :

Il y aura 3 classements = Femmes - Hommes - Mixte (addition des points des équipes Femmes et Hommes).

Le classement sera effectué aux points (selon la performance de l'athlète).

Ex. : 15 équipes, le 1er d'une épreuve aura 15 points + 1 point de bonus soit 16 points, puis l'équipe avec la seconde performance 14, puis 13, puis 12...

En cas d'égalité entre 2 athlètes, les points seront divisés en part égale entre les athlètes, Ex. : le 1er a 16 points, le 2ème a 14 points au total cela fait 30 points, chaque athlète marquera 15 points.

En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes à la fin de la compétition, l'équipe avec le plus grand nombre de 1ères places dans le criterium sera classée devant l'autre. En cas de nouvelle égalité, nous prendrons en compte le plus grand nombre de 2èmes places...

En cas d'absence, de forfait ou de disqualification d'un athlète, aucun point ne sera attribué.

En cas d'épreuve avec série et finale, seule sera retenue la meilleure performance.

## 6. Formalités et demandes de qualification et d'engagement

Aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

**Les athlètes ne sont autorisés à participer qu'à 3 épreuves plus le relais (voir informations ci-dessous).**

1. Les clubs inscrivent les athlètes, les relais et les équipes, avec des performances, en ligne avant la date limite. Les clubs indiquent également les demandes de repêchage.
2. Les comités, régions (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
3. La CFAA publie la liste des athlètes engagés sur son site internet (<https://cf2a.wordpress.com>) le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêchés).

**Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en ligne.**

**Le lien vous sera transmis ultérieurement.**

**Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.**

**Attention, une date limite d'inscription sera fixée lors de la création de la compétition. Une fois cette date passée, aucune modification ne sera plus possible.**

## 7. Droits d'engagement

PISTE MINIMES à VÉTÉRANS	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4,00 € par épreuve pour les Seniors et Vétérans</li><li>• 3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors</li><li>• 4,00 € par relais</li><li>• 4,00 € par équipe</li></ul>
-----------------------------	--

**Pour rappel, avant le championnat le paiement des inscriptions doit être effectué.**

Le règlement des engagements est à adresser :

- Par chèque : à l'ordre de la « FSGT » (mettre au dos le nom du club ainsi que le titre et la date du championnat).  
A envoyer par courrier postal à : FSGT - CFAA - 14 RUE SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX.
- Par virement bancaire (RIB ci-dessous).  
Indiquer dans l'objet du virement, le nom du club, le titre et la date du championnat.

				
CCM MULHOUSE PORTE OUEST Tél 08-20-89-46-30 12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157 68060 MULHOUSE CEDEX		Relevé d'identité bancaire-IBAN Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)		
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	03003	00020092445	45	CCM MULHOUSE PORTE OUEST
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8030 0300 0200 9244 545				CMCIFR2A
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER		FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL 14 RUE SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX		

Suite à l'inscription en ligne, merci de bien vouloir adresser un mail à [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org) afin de préciser votre modalité de paiement ainsi que sa date.

## 8. Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

**Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.**

**CLASSEMENTS INDIVIDUELS : Aucun changement de catégorie n'est permis.**

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge. (Sauf pour les catégories intermédiaires (V2/V4/V6) médaille OR seulement au premier).
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

**CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais) : Aucun changement de catégorie n'est permis.**

- En minimes 4 x 80 m et 4 x 150 m = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 4 athlètes des trois premières équipes par catégorie ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 athlètes de la première équipe.
- 4 x 100 m par catégories et 500 m x 400 m x 300 m x 200 m x 100 m **toutes catégories (sauf minimes)** = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes des trois premières équipes toutes catégories ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes de la première équipe.

## 9. Modalités de participation

- Pour les courses, **confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au plus tard 30 minutes** avant l'épreuve. **Si l'engagement n'est pas confirmé dans les temps, l'athlète ne pourra pas participer.**
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels **au démarrage de l'échauffement** de l'épreuve.
- Pour les départs des courses de vitesse, un 2<sup>ème</sup> faux départ du même athlète entraîne son élimination.
- Si le nombre des concurrents est trop faible dans une catégorie, la CFAA se réserve la possibilité de grouper les athlètes de différentes catégories dans une même course sans changement pour l'attribution des titres et médailles.

<b>CATÉGORIES D'ÂGES ET POIDS DES ENJINS</b>				
Catégories	Poids	Disque	Javelot	Marteau
MIM	4	1,250	0,600	4
MIF	3	0,800	0,500	3
CAM	5	1,500	0,700	5
CAF	3	0,800	0,600	3
JUM	6	1,750	0,800	6
JUF	4	1	0,600	4
S1M	7,26	2	0,800	7,26
S1F	4	1	0,600	4
S2M	6	1,750	0,800	6
S2F	4	1	0,600	4
V1M-V2M	5	1,5	0,700	5
V1F-V2F	3	0,800	0,500	3
V3M-V4M	4	1,250	0,600	4
V3F-V4F	3	0,800	0,500	3
V5M-V6M	3	1	0,500	3
V5F-V6F	2	0,600	0,400	2
V7M-V8M	2	0,800	0,400	2
V7F-V8F	1	0,600	0,400	1

<b>Hauteurs de haies</b>				
Catégories	Haies courtes		Haies longues	
MIM	100 m	0,84	250 m	0,76
MIF	80 m	0,76	250 m	0,76
CAM	110 m	0,91	320 m	0,84
CAF	100m	0,76	320 m	0,76
JUM	110 m	1,00	400 m	0,91
JUF	100 m	0,84	400 m	0,76
S1M	110 m	1,06	400 m	0,91
S1F	100 m	0,84	400 m	0,76
S2M	110 m	1,00	400 m	0,84
S2F	100 m	0,76	400 m	0,76
V1M-V2M	100 m	0,91	400 m	0,76
V1F-V2F	100 m	0,76	400 m	0,70
V3M-V4M	100 m	0,84	320 m	0,70
V3F-V4F	100 m	0,70	320 m	0,70
V5M-V6M			320 m	0,70
V5F-V6F			320 m	0,70



## CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE - Brétigny

MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8

**Samedi 24 juin 2023**

Horaires



12h00 : Ouverture du secrétariat			12h30 : Mise en place du jury							
COURSES			CONCOURS							
				Hauteur	Longueur	Triple saut		Poids	Javelot	Disque
<b>13H00</b>	400 haies (0,91)	SM1 JM	<b>13H00</b>	<b>JM SM1 SM2</b>	<b>SF1 SF2</b>	<b>MF CF JF</b>		<b>JM SM1 SM2</b>	<b>VM 2/3/4/5/6/7/8</b>	<b>CM VM1/2</b>
	400 haies (0,84)	SM2						JUM-S2M : 6kg	VM3/4 : 600g	1,5kg
	320 haies (0,84)	CM						SM1 : 7,26kg	VM5/6 : 500g	
	320 haies (0,76)	CF							VM7/8 : 400g	
<b>13H20</b>	400 haies (0,76)	VM1/2 SF1 SF2 JF								
	400 haies (0,70)	VF1/2								
	320 haies (0,70)	VM 3/4/5/6 VF3/4/5/6								
	250 haies (0,76)	MM MF								
<b>13H50</b>	200 m séries	CF	<b>14H00</b>		<b>MF</b>					<b>JF SF1 SF2</b>
	200 m séries	JF								1kg
	200 m séries	SF1 SF2								
	200 m finales	VF TC								
<b>14H20</b>	200 m séries	CM	<b>14H30</b>					<b>JF SF1 SF2</b>	<b>MF VF TC</b>	
	200 m séries	JM						4kg	MIF-VF1/2/3/4 : 500g	
	200 m séries	SM1 SM2							VF5/6/7/8 : 400g	
	200 m finales	VM TC								
<b>15H00</b>	800 m finales	CF-VF TC	<b>15H00</b>	<b>MM CM VM TC</b>		<b>SF1 SF2 VF TC</b>				<b>MM VM3/4</b>
	800 m finales	JF								1,250kg
	800 m finales	SF1 SF2								
<b>15H20</b>	800 m finales	CM								
	800 m finales	JM	<b>15H30</b>		<b>CF JF</b>				<b>CM VM1/2</b>	
	800 m finales	SM1 SM2							700g	
	800 m finales	VM TC								
<b>15H50</b>	200 m finale	CF								
	200 m finale	JF	<b>16H00</b>					<b>VF 3/4/5/6/7/8</b>		<b>MF CF</b>
	200 m finale	SF1						VF3/4 : 3kg		800g
	200 m finale	SF2						VF5/6 : 2kg		
	200 m finale	CM						VF7/8 : 1kg		
	200 m finale	JM								
	200 m finale	SM1								
	200 m finale	SM2	<b>16H30</b>		<b>VF TC</b>					
<b>16H30</b>	3000 steeple (0,91)	SM1 SM2								
<b>16h50</b>	1500 steeple (0,91)	CM JM VM1/2								
<b>17h00</b>	1500 steeple (0,76)	VM 3/4/5/6	<b>17h00</b>					<b>MM</b>		<b>JM SM1 SM2</b>
<b>17h15</b>	4X80 m finales	MF MM						4kg		JUM-SM2 : 1,750kg
<b>17H40</b>	4X100 m finales	CF								SM1 : 2kg
	4X100 m finales	JF	<b>17H30</b>							
	4X100 m finales	SF1								
	4X100 m finales	SF2								
	4X100 m finales	VF TC								
<b>18h00</b>	4X100 m finales	CM	<b>18h00</b>							<b>VF TC- VM 5/6/7/8</b>
	4X100 m finales	JM								VF1/2/3/4 : 800g
	4X100 m finales	SM1								VF5/6/7/8 : 600g
	4X100 m finales	SM2								VM5/6 : 1kg
	4X100 m finales	VM TC								VM7/8 : 800gr
<b>18H30</b>	3000 m finales	MF CF MM CM								
<b>18H50</b>	5000 m finales	JSV F - JSV M	<b>19H00</b>							

Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours

Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours

Les courses peuvent être avancées de 15 minutes

Pour le 200 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries



## CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE - Brétigny

MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8



**Dimanche 25 juin 2023**

Horaires

7h45 : Ouverture du secrétariat		8h00 : Mise en place du jury courses				8h30 : Mise en place du jury concours			
COURSES		CONCOURS							
		Hauteur	Longueur	Triple saut	Perche	Poids	Javelot	Marteau	
<b>8H30</b>	5 km marche	TC sauf M1							
<b>9H15</b>	3 km marche	MM MF	<b>9h00</b>	<b>MM</b>		<b>CM VM1/2</b>	<b>JM SM1 SM2</b>	<b>MF CF VF1/2</b>	
<b>9H45</b>	110 haies (1,06)	SM1				5kg	800g	3kg	
	110 haies (1,00)	JM SM2	<b>9h30</b>						
	110 haies (0,91)	CM							
<b>10H00</b>	100 haies (0,91)	VM1/2							
	100 haies (0,84)	MM VM3/4	<b>10H00</b>	<b>MF - VF TC</b>	<b>SM1 SM2 VM TC</b>	<b>TC M + F</b>			<b>JF SF1 SF2</b>
	100 haies (0,84)	JF SF1		<b>CF JF SF1 SF2</b>					4kg
<b>10H20</b>	100 haies (0,76)	CF SF2							
	100 haies (0,76)	VF1/2							
	100 haies (0,70)	VF3/4							
	80 haies (0,76)	MF	<b>10H30</b>			<b>CF VF1/2</b>	<b>MM</b>		
<b>10H45</b>	150 m finales	MM MF				3kg	600g		
	300 m finales	CM CF							
	400 m finales	JF SF1 SF2	<b>11H00</b>	<b>CM JM SM1 SM2</b>					<b>V 3/4/5/6/7/8 H et F</b>
	400 m finales	VF TC							VM3/4 : 4kg / VM5/6 : 3kg
	400 m finales	JM SM1 SM2							VM7/8 : 2kg
	400 m finales	VM TC							VF3/4 : 3kg / VF5/6 : 2kg
									VF7/8 : 1kg
<b>13H30</b>	80 m séries	MF							
	80 m séries	MM	<b>13H30</b>		<b>MM CM JM</b>	<b>MF</b>	<b>CF JF SF1 SF2</b>	<b>JM SM1 SM2</b>	
	100 m séries	CF JF SF1 SF2				3kg	600g		JM-SM2 : 6kg / SM1 : 7,26kg
	100 m séries	VF TC							
<b>14H30</b>	100 m séries	CM/JM/SM 1/2	<b>14H30</b>						<b>MM CM VM1/2</b>
	100 m finales	VM TC							MM : 4kg
<b>15H15</b>	1000m finale	MF	<b>15H00</b>	<b>VM TC</b>		<b>VM 3/4/5/6/7/8</b>			CM-VM1/2 : 5kg
	1000m finale	MM				VM3/4 : 4kg			
	1500 m finale	CF - VF TC				VM5/6 : 3kg			
	1500 m finale	JF SF1 SF2	<b>15H30</b>			VM7/8 : 2kg			
	1500 m finale	CM							
	1500 m finale	VM TC							
	1500 m finale	JM SM1 SM2							
<b>16H10</b>	80 m finales	MF							
	80 m finales	MM							
	100 m finale	CF							
	100 m finale	JF							
	100 m finale	SF1							
	100 m finale	SF2							
	100 m finale	CM							
	100 m finale	JM							
	100 m finale	SM1							
	100 m finale	SM2							
<b>17H00</b>	4 x 150 m finales	MF et MM							
	Relais olympique	TC F sauf MF							
	Relais olympique	TC M sauf MM							
			(500+400+300+200+100)						
			(500+400+300+200+100)						
FIN DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 2023									
<b>Attention, les minimales féminines et masculines n'ont que 3 essais pour les concours</b>									
<b>Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours</b>									
<b>Les courses peuvent être avancées de 15 minutes</b>									
<b>Pour le 100 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries</b>									
	4X100 m finales	SM1							VF5/6/7/8 : 600g
	4X100 m finales	SM2							VM5/6 : 1kg
	4X100 m finales	VM TC							VM7/8 : 800gr
<b>18H30</b>	3000 m finales	MF CF MM CM							
<b>18H50</b>	5000 m finales	JSV F - JSV M	<b>19H00</b>						
<b>Attention, les minimales féminines et masculines n'ont que 3 essais pour les concours</b>									
<b>Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours</b>									
<b>Les courses peuvent être avancées de 15 minutes</b>									
<b>Pour le 200 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries</b>									